
S3 : DE LA RÉVOLUTION À L'EMPIRE COLONIAL

1. La Révolution française et la naissance de la République :

1. 1. L'Histoire de la Révolution :

RÉVOLUTION n. f. (lat. *revolutio*, de *revolvere*, retourner) Changement brusque et violent dans la structure politique et sociale d'un État, qui se produit quand un groupe se révolte contre les autorités en place et prend le pouvoir. (*Le Petit Larousse*, 2010, p. 889)

En 1789, la France est à la veille de la banqueroute, il n'y a plus d'argent pour payer les dépenses et personne ne veut plus prêter d'argent au Roi. Le peuple souffre d'une hausse des prix et du chômage et la situation se fait de plus en plus précaire. **Louis XVI** décide alors de réunir une **Assemblée** de seigneurs et de bourgeois élus par le peuple afin de remettre en ordre les finances en créant de nouveaux impôts. Les membres de l'Assemblée font à leur tour une requête : en échange de ces impôts supplémentaires, ils demandent la fin de la **royauté absolue**.

MONARCHIE : n. f. (gr. *monos*, seul, et *arkhein*, commander) Régime politique dans lequel le chef de l'État est un roi ou un empereur héréditaire ; État ainsi gouverné. [...] *Monarchie absolue*, où le pouvoir du monarque n'est contrôlé par aucun autre. (*Le Petit Larousse*, 2010, p. 656)

Suite au refus du roi, les membres de l'Assemblée demandent la protection du peuple, ce qui le poussera, le **14 juillet 1789**, à s'armer et à s'emparer de la Bastille¹. La forteresse est attaquée, pillée et enfin détruite. **La prise de la Bastille** marque le début de la Révolution

¹ Forteresse militaire médiévale se situant à Paris, devenue prison d'État sous Louis XIII, des prisonniers politiques et intellectuels y étaient détenus sur l'ordre du roi. (*Larousse*)

française. En province, une « **Grande Peur** », fondée sur les rumeurs d'un complot aristocratique visant à affamer le peuple, pousse les paysans à attaquer les châteaux.

Le **4 août**, l'Assemblée abolit les priviléges de la noblesse et du clergé, l'Ancien Régime s'effondre. Par la suite, ses membres rédigent une **constitution** dont les principes sont inspirés de la philosophie des **Lumières** et de la « **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** ». Celle-ci proclame l'égalité de tous les citoyens devant la loi et assure leur liberté, puisqu'ils ne dépendent plus du Roi. Elle est votée le **26 août** et comporte 17 articles fondateurs du nouveau système que Louis XVI semble étonnamment soutenir.

Trois ans plus tard, Louis XVI est accusé de complot contre-révolutionnaire avec l'ennemi (Angleterre et Espagne). Après trois semaines de jugement, il est condamné à mort par la **Convention** (la nouvelle Assemblée). Le **20 janvier 1793**, l'ancien souverain est guillotiné sur la place publique, un évènement qui met fin à la royauté et marque la naissance de la **République**.

1. 2. Les principes de la République :

RÉPUBLIQUE n. f. (lat. *res publica*, chose publique) Régime politique dans lequel la loi s'applique à tous sans exception et où la fonction de chef de l'État n'est pas héréditaire. [...] Adoptée par des régimes politiques divers, la république n'induit pas nécessairement la démocratie. (*Le Petit Larousse*, 2010, p. 880)

- La devise de la République française : « *Liberté, égalité, fraternité* ».

- Reconnue comme un droit de l'homme par la Déclaration du 26 août 1789, la **liberté** est la valeur fondamentale qui fait passer l'homme de la position de sujet au statut de citoyen. **L'égalité** est également reconnue par la Première République mais étendue aux femmes (droit de vote) seulement à partir de 1944 ; il s'agit là de l'égalité de tous devant la loi.

- La **fraternité**, enfin, est apparue dans la devise républicaine en 1848, mais il a fallu attendre 1946 pour voir affirmée, dans le préambule de la Constitution de la IVe République, l'existence de droits économiques et sociaux (aide à ceux qui ne peuvent vivre décemment, droit au travail et à l'action syndicale, droit de grève).

- Les symboles de la République :

D'autres symboles de la République française sont : **le 14 juillet** ; **le drapeau tricolore** ; l'hymne national (*la Marseillaise*) ; **le coq** ; **le sceau**² de France ; et **Marianne**³.

Le drapeau tricolore est choisi en 1789. Avant la Révolution, il était complètement blanc ou bleu et orné de fleurs de lys dorées représentant la royauté. Chacune des trois couleurs aurait une signification : le bleu et le rouge, couleurs de Paris et le blanc, celle de la monarchie, symboliseraient **l'union du peuple et du souverain**.

1. 3. Après la révolution :

- La Terreur de Robespierre (1793-1794) :

Après les premières années de la Révolution, la France traverse une période très violente appelée la Terreur. Robespierre et son parti, les Montagnards, dirigent le pays d'une main de fer. Ils considèrent que pour sauver la République, il faut éliminer tous ses ennemis. Des milliers de personnes sont guillotinées : nobles, prêtres, mais aussi des révolutionnaires jugés trop tièdes. Cette période s'achève avec l'exécution de Robespierre en juillet 1794.

- Le Directoire (1795-1799) :

Après la chute de Robespierre, la France est dirigée par le Directoire, un gouvernement de cinq membres. C'est une période plus modérée mais aussi très instable. Le pays connaît des difficultés économiques importantes et doit faire face aux guerres contre l'Europe. Le Directoire peine à maintenir l'ordre et à gouverner efficacement. Cette faiblesse permet à un jeune général ambitieux, Napoléon Bonaparte, de prendre le pouvoir par un coup d'État en 1799.

- L'Empire de Napoléon (1804-1815) :

Napoléon transforme d'abord la République en Consulat, puis se fait couronner empereur en 1804. Il modernise la France en créant le Code civil, en réorganisant l'administration et l'éducation tout en restaurant l'esclavagisme et les liens avec l'Eglise

² Cachet officiel dont l'empreinte est apposée sur des actes pour les rendre authentiques ou les fermer de façon inviolable. (*Le Robert*)

³ Nom donné à la République française, représenté par un buste de jeune femme coiffé d'un bonnet phrygien.

catholique. En même temps, il mène de nombreuses guerres et conquiert une grande partie de l'Europe. Son règne mélange les idées de la Révolution avec un pouvoir très fort. Tout s'effondre après ses défaites militaires : il est exilé une première fois avant d'être définitivement battu à Waterloo en 1815.

- La Restauration (1815-1830) :

Les frères de Louis XVI, Louis XVIII puis Charles X, remontent sur le trône. Ils essaient de faire revenir l'Ancien Régime tout en gardant certains acquis de la Révolution. C'est une monarchie constitutionnelle avec une Charte qui limite les pouvoirs du roi, dans la lignée des principes de la Révolution. Mais les tensions sont fortes entre les partisans de cet équilibre et ceux qui souhaitent le retour complet de la monarchie à l'ancienne. Charles X devient de plus en plus autoritaire, ce qui provoque une nouvelle révolution en juillet 1830.

- La Monarchie de Juillet (1830-1848) :

Louis-Philippe d'Orléans devient "roi des Français" suite à cet énième soulèvement. Cette monarchie est plus libérale, soutenue par la bourgeoisie. Le pays se développe économiquement avec l'industrie et les chemins de fer. Mais seuls les riches peuvent voter, ce qui exclut le peuple du pouvoir politique. Les inégalités sociales augmentent avec l'industrialisation ce qui annonce des révoltes imminent. Après 18 ans de règne, Louis-Philippe est renversé par la révolution de février 1848, qui établit la Deuxième République.

1. 4. Les droits de l'homme :

Il semble logique, a priori, que l'humain, quels que soient son origine, sa religion, son âge, son genre ou encore sa classe sociale, ait droit à la vie et à la liberté. Pourtant, de nombreuses catégories sociales ont longtemps souffert - et souffrent encore - de discrimination et d'injustice au sein même des lois qui gouvernent le monde. Le XIXe siècle en France était un siècle de remise en question, et les droits de l'homme font l'objet de débats et de conflits politiques.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen constitue l'aboutissement du processus engagé dans la nuit du 4 août 1789. Elle confirme la disparition des ordres et des priviléges : **les Français ne sont plus des sujets mais des citoyens, égaux devant la loi et face à l'impôt**. Ils bénéficient des **libertés** d'opinion, d'expression et de conscience religieuse. La liberté de disposer souverainement de soi interdit toutes les formes de servitude, dont l'**esclavage** aboli une première fois en 1794. La défense de la « **propriété** », de la « **sûreté** » et

de la « résistance à l'oppression » contribue à l'affirmation de la liberté. Elle met fin aux priviléges de l'Ancien Régime et organise les relations entre des citoyens devenus libres. L'article 16, en posant le principe de **la séparation des pouvoirs**, enlève au Roi la puissance législative, fondant le système d'une société nouvelle.

La séparation des pouvoirs est un principe fondamental inventé par le philosophe Montesquieu au 18ème siècle. L'idée de base est simple : pour éviter la dictature et protéger les libertés, il ne faut jamais concentrer tout le pouvoir chez une seule personne (un Roi, par exemple). Montesquieu distingue trois pouvoirs différents : **Le pouvoir législatif**, celui qui fait les lois (le Parlement) ; **le pouvoir exécutif**, celui qui applique les lois et gouverne (le gouvernement, le président) ; **le pouvoir judiciaire**, celui qui juge et fait respecter les lois (les tribunaux).

Il est important de souligner que, malgré les efforts de certaines personnalités politiques et culturelles, ces droits continuent de mettre à l'écart la femme – pourtant mise en avant par Olympe de Gouge, les personnes non-blanches et d'autres catégories sociales marginalisées. De plus, la Constitution votée en 1789 n'aura d'effet que de courte durée avec le retour des valeurs de l'Ancien régime (Napoléon Bonaparte, la Restauration). Il faudra attendre **1948** pour que les droits de l'homme soient adoptés à l'internationale par l'ONU.

1. 5. Renan : Qu'est-ce qu'une nation ?

Ernest Renan (1823-1892) est un écrivain et historien français spécialisé dans l'étude des langues et l'histoire des religions. En **1882**, il présente une conférence à la Sorbonne intitulée « *Qu'est-ce qu'une nation ?* » où il tente de définir ce concept philosophique, social et politique. Dans un contexte de renouveau permanent au niveau politique et social, cette notion est à revoir au profit des nouvelles dynamiques en France et dans le monde entier.

Dans la première partie de cette conférence, Renan s'attelle à retracer l'Histoire de l'Europe moderne qui a mené à l'émergence du principe de la Nation. Dans la deuxième partie, il réfute les critères fondamentaux d'une Nation : **pour lui, ni la race, ni la langue, ni la religion, ni l'intérêt économique, ni la géographie ne définissent une Nation**, qui sont des critères **restrictifs** encore reprochés aujourd'hui.

NATION n. f. (lat. *natio*) Grande communauté humaine, le plus souvent installée sur un même territoire et qui possède une unité historique, linguistique, culturelle, économique plus ou moins forte. (*Le Petit Larousse*, 2010, p. 680)

C'est dans la dernière partie de son discours qu'il donne sa version : « **La Nation, pour lui, se définit par la réunion de deux éléments dont l'un appartient au passé et l'autre au présent : d'un côté l'héritage historique commun et, de l'autre, la volonté de vivre ensemble aujourd'hui.** »

Renan rejette en effet la définition classique du mot, mais rejette également les demandes du peuple et le principe de l'ethnie. Renan est, certes, une figure importante de la philosophie historique et politique française, et cherche à travers cette nouvelle définition à suivre les nouvelles valeurs de la république française : liberté, égalité et fraternité. La nation n'est pas là pour cloisonner les individus au sein de catégories : « **L'homme n'est esclave ni de sa race, ni de sa langue, ni de sa religion, ni du cours des fleuves, ni de la direction des chaînes de montagnes.** »

Pour lui, l'existence d'une nation est au contraire le choix conscient d'un groupe visant à vivre ensemble et à progresser ensemble, indépendamment des frontières réelles ou abstraites qui pourraient séparer les individus.

TD n°1 : la frise chronologique

Consigne : dessiner une frise chronologique qui retrace les évènements majeurs de la Révolution française et ses retombées.

TD n°2 : la Révolution française en littérature

- La littérature française du XIXe siècle : courants et tendances (Romantisme et Réalisme).
- Quelques œuvres majeures ayant pour contexte historique (à l'intérieur du récit) la Révolution ou ce qui s'en est suivi :

Quatrevingt-treize de Victor Hugo ; *Les Misérables* de Victor Hugo ; *Les Chouans* de Balzac ; *Le colonel Chabert* de Balzac ; *Le Rouge et le Noir* de Stendhal ; *Un conte de deux villes* (A Tale of Two Cities) de Charles Dickens ; *Les dieux ont soif* d'Anatole France ; *Le chevalier de Maison-Rouge* d'Alexandre Dumas père.

- Lecture et étude de textes : extraits de *Quatrevingt-treize* de Victor Hugo.

2. La révolution industrielle :

Le XIX^e est un siècle de révolutions. Au-delà des rebondissements sur la scène politique, les sciences changent le regard que portent les hommes sur la nature et sur leur propre existence (**Darwin**) et transforment leur qualité de vie grâce au développement de la **vaccination** par **Louis Pasteur** (1885). C'est aussi l'**âge d'or du roman** et de nombreux genres et sous-genres littéraires voient le jour à la suite du climat sociopolitique mouvementé. Pourtant, c'est la révolution industrielle qui marquera le plus les esprits : marquant une cassure dans l'histoire de l'humanité, un monde rural s'efface et un **monde urbain et industriel** voit le jour.

2. 1. La révolution agricole :

Au XVIII^e siècle, les Anglais abandonnent les outils d'antan et optent pour des instruments agricoles plus performants. Grâce à cette innovation et à de nouveaux systèmes de plantation, les rendements céréaliers sont doublés. En 1834, **Cyrus Mc Cormick** met au point la première batteuse qui deviendra de plus en plus utilisée dès le XX^e siècle avec la généralisation des moteurs. C'est **Célestin Gérard** qui construira la première batteuse mobile de France en 1866.

2. 2. Les machines à vapeur :

Fruit du travail commun d'artisans, de scientifiques et d'ingénieurs, les premières machines à vapeur efficaces apparaissent au XVIII^e siècle. Elles servent majoritairement dans les mines de charbon et dans les usines. La **première locomotive à vapeur** est inventée par **Richard Trevithick** en 1804, elle sera par la suite améliorée et se répandra à travers l'Europe compte tenu de ses nombreux avantages. La France, avant 1884, possède encore très peu de chemins de fer ; pour faire de longs voyages, il faut encore utiliser des voitures tirées par des chevaux. L'arrivée du **chemin de fer** vers 1830 modifie les paysages, avec les ponts suspendus, les tunnels et les gares. En assurant des liaisons rapides, il facilite le transport mais aussi le commerce. L'invention du rail d'acier permet aux chariots et locomotives à vapeur de transporter la marchandise et les voyageurs plus facilement.

Les premiers **bateaux à vapeur** arrivent en France à peu près au même moment que le chemin de fer. Comme la locomotive et le reste des machines à vapeur, c'est au charbon que leur mécanisme fonctionne. Ils remplacent peu à peu les voiliers du siècle passé, grâce à leurs

avantages pratiques et économiques : les transports sont plus **rapides** et efficaces, mais ils coûtent aussi **moins cher**, augmentant les bénéfices.

2. 3. La révolution de l'électricité :

En 1800, l'Italien **Alessandro Volta** met au point la première **pile**. En 1821, l'Anglais **Michael Faraday** pose les principes du **moteur** électrique que Peter Barlowe réalisera l'année suivante. Le Belge **Zénobe Gramme** conçoit l'alternateur et la **dynamo** entre 1867 et 1871. Enfin, en 1878, l'Américain **Thomas Edison** invente la **lampe électrique**. Ces inventions prometteuses, aujourd'hui utilisées au quotidien, laissaient pourtant la population de l'époque perplexe.

Les habitants des campagnes comme ceux de la ville craignaient les dangers du remplacement massif du gaz par les nouveaux systèmes. Cependant, les avantages de l'électricité ont été démontrés lors de son utilisation dans la production industrielle, mais aussi lors de deux événements majeurs :

- **L'Exposition internationale de l'électricité de 1881** à Paris qui rassemble les grandes inventions du siècle et met en scène des expériences et démonstrations ;

- **L'incendie de l'Opéra-comique**, la nuit du 25 au 26 mai **1887**, à cause de la chute d'un morceau de décor dans un bec à gaz en pleine représentation. 100 personnes décèdent cette nuit-là malgré les efforts surhumains des pompiers. Dès lors, l'éclairage au gaz est strictement interdit dans les salles de spectacle.

En **1895**, suite aux travaux d'Edison, les **Frères Lumière** créent le **cinématographe**, lequel permet de projeter des images animées. La première projection aura lieu le 28 décembre à Paris et le cinéma aura un succès incontestable.

2. 4. Les architectures métalliques d'Eiffel :

Les **constructions métalliques** sont un autre aspect de la révolution industrielle, avec le marché du fer et de la fonte en pleine expansion. En France, le représentant de cette tendance est certainement le célèbre **Gustave Eiffel**. Ingénieur issu de l'École centrale, Gustave Eiffel se spécialise dans les charpentes métalliques. On lui doit ainsi de nombreux ponts ferroviaires, le viaduc de Porto, l'ossature de la statue de la Liberté de New York, etc.

Pour l'**Exposition universelle de Paris de 1889**, il construit une tour qui va assurer sa gloire et l'un des monuments les plus connus au monde : la tour Eiffel, redéfinissant par la même occasion les codes esthétiques de l'époque.

2.5. Les conséquences de la révolution industrielle :

Le tableau ci-dessous récapitule les avantages et les inconvénients engendrés par les progrès de la révolution industrielle, car effectivement, tout n'était pas rose :

Conséquences positives	Conséquences négatives
<ul style="list-style-type: none"> • Progrès technologique et scientifique • Moyens de transport et de communication plus simples, plus rapides et moins chers => Plus de rentabilité • Moins de dangers • Économie renforcée (commerces, agriculture, industrie, inventions, rendements, etc.) • Naissance du paysage urbain (ville) • Renouveau artistique et esthétique (littérature, peinture, architecture, musique, cinéma) 	<ul style="list-style-type: none"> • Colonisation pour exploiter les matériaux des autres continents • Mauvaises conditions de travail et vie insalubre des ouvriers et enrichissement des bourgeois = inégalité sociale • Naissance de mouvements politiques et économiques : Capitalisme / Libéralisme ≠ Marxisme / Anarchisme (mouvements sociopolitiques qui défendent la classe prolétaire) • Pollution

TD n°3 : la carte conceptuelle.

TD n°4 : le roman industriel

- Définition et caractéristiques du genre (+ Naturalisme et réalisme social).
- Ecrivains et œuvres majeures : Victor Hugo, Emile Zola, Guy de Maupassant, Jules Verne, Charles Dickens, George Sand, George Eliot, les sœurs Brontë, Balzac, Leo Tolstoï, Nikolaï Gogol, John Steinbeck, Jack London, etc.
- Lecture et étude de textes : Extraits de *La bête humaine*, *Germinal* et *Au bonheur des dames* d'Emile Zola.

3. Les conquêtes coloniales du XIXe siècle

3.1. Causes de la colonisation :

La colonisation française de territoires outremer était un mouvement aux raisons complexes ancrées à la fois dans les préjugés racistes et dans des bénéfices bien concrets :

- **Causes économiques** : exploitation des terres agricoles ; exploitation des marchés et des matières premières, un besoin qui s'est vu renforcé suite à la révolution industrielle.

- **Causes politiques** : il y avait une volonté de renforcer le nationalisme et de démontrer la puissance de l'empire français après ses nombreux échecs militaires ; cette puissance est également géopolitique, c'est une course aux colonies et à l'agrandissement des empires à travers les continents.

- **Causes culturelles** : la France souhaitait répandre sa culture (langue, religion et valeurs) à travers le monde et justifiait cette démarche par une propagande raciste et des prétexte salvateurs.

3.1.1. La propagande coloniale :

PROPAGANDE : Action systématique exercée sur l'opinion pour lui faire accepter certaines idées ou doctrines, notamment dans le domaine politique ou social.
(*Larousse*)

La propagande coloniale reposait sur le principe de la « **bonne cause** » pour justifier la violence et les génocides sans être remis en question. Pendant longtemps, l'enseignement français, qu'il soit élémentaire ou même universitaire, a inculqué à ses élèves **la supériorité de la race blanche** par opposition à la « **barbarie** » des personnes de couleur (Maghrébins, Sémites, Africains, Indiens, Asiatiques de l'Est, etc.). Cette éducation était basée sur des **préjugés, des caricatures, des mensonges** (modification des faits historiques) mais aussi sur des « **théories scientifiques** » de l'époque (différences entre les « **races** »), justifiant l'aliénation culturelle et renforçant l'infériorité des autochtones aux yeux du monde.

Pourtant, il est très simple aujourd'hui de vérifier l'**impertinence** de ces propos : Les théories scientifiques racistes ont été **réfutées** depuis ; la **civilisation** existait avant la langue française et la chrétienté (Egypte, Chine, Grèce antiques, etc.) ; la colonisation n'était **pas une mission salvatrice** puisqu'elle a détruit et tué des peuples entiers.

Ces excuses servaient surtout à cacher les **réels intérêts économiques** et politiques d'une telle démarche et ne prouvent que l'**intolérance** des Européens de l'époque envers la différence culturelle ; pour eux, le monde entier devait être à leur image. L'assimilation a aussi terriblement affecté les autochtones qui ont mis plus d'un siècle à réaliser l'injustice de leur situation pour se révolter et réclamer enfin leur indépendance (au XXe siècle).

3.2. Types de colonies :

L'empire colonial français s'est organisé administrativement de sorte que toutes les colonies n'avaient ni le même statut, ni la même fonction :

- **Le département** : c'est une division qui fait intrinsèquement partie de l'empire comme tout autre département en métropole. La colonisation y est directe et les terres sont appropriées par les colonisateurs. Exemples : Algérie, AOF.

- **Le protectorat** : une colonisation typiquement indirecte basée sur des contrats économiques et culturels visant à « aider » le pays protégé. Malgré la présence de la culture de l'empire et de ses institutions, une certaine souveraineté est maintenue avec un dirigeant autochtone répondant aux conseils du colonisateur. Exemples : Maroc, Indochine.

- **La colonie pénitentiaire** : c'est un territoire qui sert de prison pour les exilés politiques de l'empire français. Exemple : Nouvelle Calédonie.

3.3. Chronologie de la colonisation :

L'Europe et les conquêtes, c'est de l'histoire ancienne : les grandes découvertes de la Renaissance étaient une vraie révolution. La France possède des terres en Amérique depuis le XVIIe siècle : le Québec, et la Louisiane auxquelles sera donné le nom commun de « **Nouvelle-France** » et l'île d'**Haïti**, berceau de la traite négrière.

L'empereur français Napoléon se chargera également d'une campagne militaire en **Égypte** doublée d'une expédition scientifique qui marquera les débuts de **l'égyptologie** en **1798**.

Entre **1815** et **1914**, l'Europe, en pleine expansion industrielle et démographique, repart à la conquête de territoires en Afrique et en Asie et assoit ainsi sa domination mondiale. **La Conférence de Berlin** (1884-1885) est l'évènement majeur qui marque les conquêtes coloniales. En bref, les puissances coloniales de l'époque se sont réunies dans le but de **se partager l'Afrique**, les négociations ont duré quatre mois. Des millions d'habitants quittent le

continent après que les États ne se soient taillés en empires coloniaux. À l'issue de guerres meurtrières, le **Royaume-Uni** et la **France** deviennent les deux premiers empires coloniaux du monde.

En France, le colonialisme est favorisé par un **discours nationaliste** et soutenu par les entrepreneurs qui souhaitent profiter des **richesses** et des **marchés**. C'est aussi un moyen de diffuser une **civilisation** (langue française, religion chrétienne et valeurs européennes) jugée supérieure.

Charles X commence la conquête de l'**Algérie** en **1830**, puis les Français établissent leur prépondérance en **Afrique de l'Ouest**, en **Indochine**⁴ (1880) et en **Nouvelle-Calédonie**⁵. Après la **prise d'Alger le 5 juillet 1830**, la conquête s'étend sur plusieurs années. Les Français doivent faire face à la résistance des Turcs, puis à celle de l'**Emir Abd El-Kader**. Le nord de l'Algérie n'est vraiment contrôlé qu'en **1857** avec la soumission de la Kabylie. La conquête du Sahara est presque réalisée en 1914.

L'Afrique noire française forme en **1914** un immense domaine colonial, quinze fois plus grand que la France. On y distingue deux régions différentes : au Nord et à l'Ouest, l'Afrique occidentale française ou AOF (Sénégal, Soudan et un morceau du Sahara algérien) ; à l'Est et au Sud, l'Afrique équatoriale française ou AEF (Gabon, Congo et Tchad). La France annexera également la **Tunisie** en **1881** et le **Maroc** en **1912**.

3.4. Les stratégies de la conquête coloniale :

Afin de soumettre les populations indigènes à son autorité, le colon a élaboré de nombreuses stratégies sur différents niveaux (contrôle militaire, destitution des terres et des biens, etc.) mais surtout au niveau du système éducatif et culturel. Le but était de « civiliser » l'autochtone et de l'éloigner de sa culture et de sa langue maternelle.

On appelle ce processus « acculturation » ou « assimilation », et il signifie le passage d'une culture à une autre, ici le contexte rend cette appropriation de la culture étrangère obligatoire afin de pouvoir vivre normalement en société et de subir le moins de racisme

⁴ Péninsule asiatique entre l'Inde et la Chine. Elle comprend la Birmanie, la Thaïlande, la Malaisie occidentale, Singapour, le Cambodge, le Laos et le Vietnam.

⁵ Archipel de l'océan indien se situant à l'Est de l'Australie. Elle est encore un territoire français aujourd'hui.

possible. En Afrique noire, le terme « blanchi » était souvent utilisé pour décrire les autochtones vivant à l'euro-péenne (style vestimentaire, langue, coutumes, etc.).

Les stratégies visant à effacer les cultures locales et à les imprégner de la culture et de l'éducation française sont les suivantes :

- **Destruction des lieux de culte** (mosquées, temples) et **christianisation** (construction d'églises) ;

- **Violence physique** et torture pour punir les rebelles ;

- Construction d'**écoles élémentaires** pour l'apprentissage de la langue, de l'histoire et des mœurs françaises : les écoles n'étaient que **très peu fréquentées** (réservées à l'élite) et inculquaient aux enfants la supériorité du colon et son rôle positif dans les territoires occupés ;

- Les **programmes scolaires** n'étaient pas les mêmes qu'à la métropole, visant principalement à aliéner les habitants et à les soumettre au pouvoir colonial ;

- **Séparation des familles** (les enfants placés dans des familles d'accueil ou dans des centres pour les élever à l'Européenne).

3.5. Conséquences de la colonisation :

Parmi les conséquences immédiates de la colonisation à ses débuts, nous pouvons citer des retombées au niveau des colonies ainsi qu'en métropole.

3.5.1. Conséquences en colonies :

- Exploitation des territoires et de la population (travail forcé, esclavage) ;

- Génocides et répression violente des révoltes populaires ;

- Assimilation culturelle et discriminations raciales.

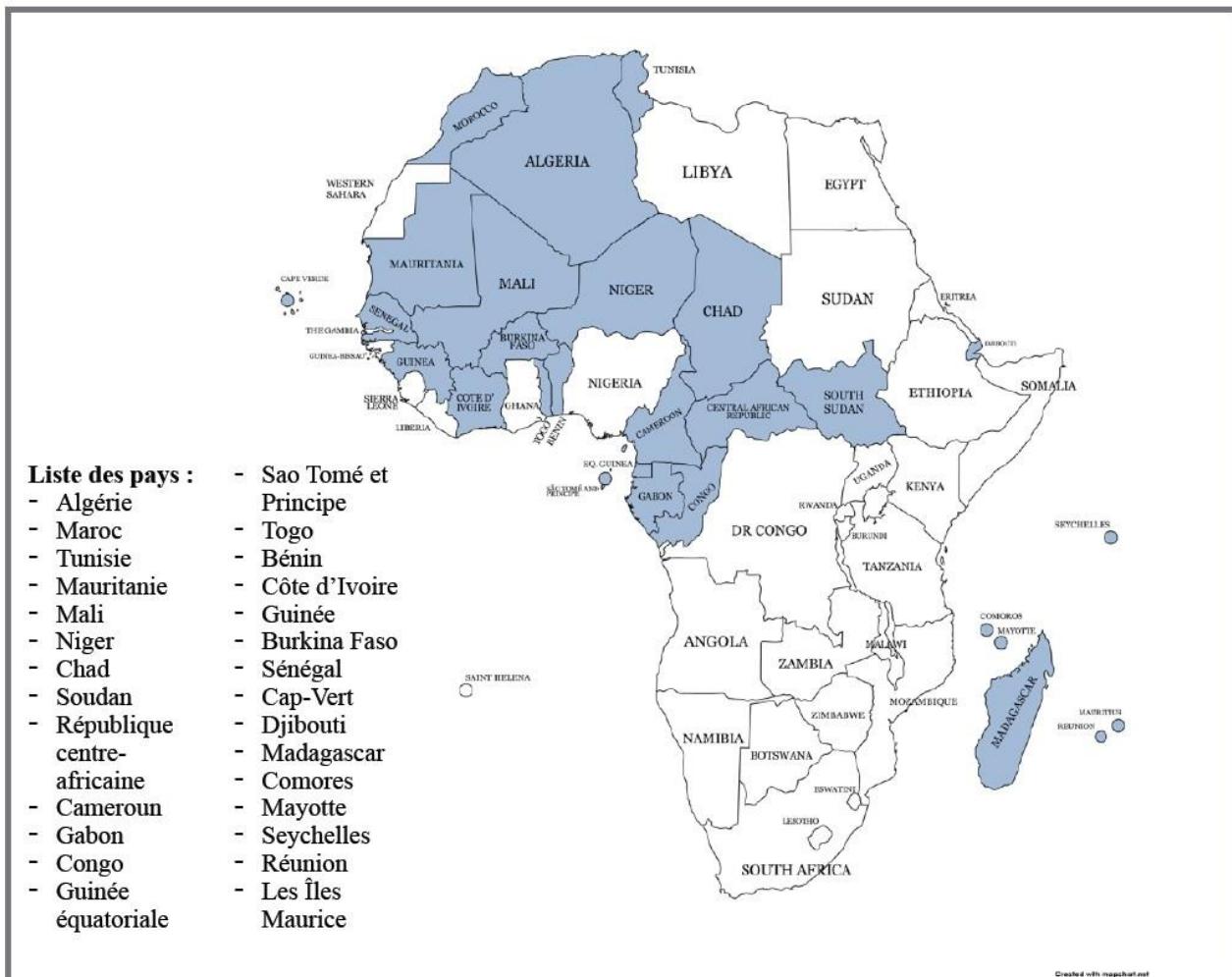
3.5.2. Conséquences en métropole :

- Propagande coloniale dans les médias et dans l'éducation (Jules Ferry) de la nouvelle génération, et naissance d'une opposition à l'idéologie colonialiste (George Clémenceau) ;

- Crise économique à cause de l'argent utilisé dans l'aménagement des colonies ;

- Rivalités entre les empires menant à des conflits imminents (Première Guerre mondiale).

3.6. Cartes de l'empire colonial français au XIXe siècle :



Territoires français en Afrique après 1914



Territoires français en Asie après 1914

TD n°5 : la propagande coloniale

Consigne : Lire l'extrait du discours de Jules Ferry et répondre aux questions.

TD n°6 : la littérature coloniale

- Définition, principes et genres (récits de voyage, roman militaire et politique).
- Les Algérianistes et l'Ecole d'Alger : conflit idéologique en Algérie française.
- Lecture et étude de texte : *Les Sauterelles* d'Alphonse Daudet.

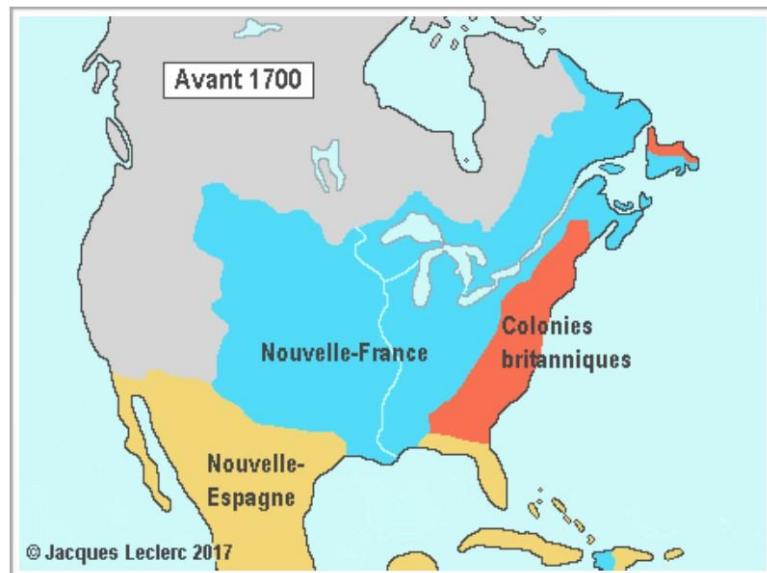
4. Les colonies françaises de l'Amérique du Nord :

Les colonies françaises d'Amérique du Nord remontent aux grandes découvertes du XVIe siècle. **Giovanni da Verrazzano** est envoyé à la découverte de l'Amérique en **1524** par le roi **François 1er**, il appelle ces territoires « **Nouvelle-France** ». Dix ans plus tard, **Jacques Cartier**, célèbre marin français, va à la rencontre des autochtones et **implante la Croix le 24 juillet 1534 au Québec**, marquant la naissance de la colonie. La Nouvelle-France se compose du **Québec** (au Canada actuel), de l'**Acadie** et de la **Louisiane** (aux États-Unis actuels). **Samuel Champlain** est considéré comme son fondateur.

Les sources diffèrent sur la nature des **relations entre les autochtones et les colons**, mais il semble qu'elles étaient **amicales** et reposaient principalement sur les échanges commerciaux. Pour autant, les Français ont pratiqué les mêmes stratégies d'acculturation sur ces peuples, en ont pris en esclavage, et les guerres n'ont pas tardé à se manifester.

Jusqu'en **1645**, la Nouvelle-France n'est qu'une **colonie-comptoir**, c'est-à-dire, une colonie de marchands et de commerciaux. Le **XVIIe siècle** et le règne de **Louis XIV** transforment la zone en **colonie de peuplement**, et la population augmente de décennie en décennie ; vers les années 1750, la Nouvelle-France est à son apogée.

Pourtant, peu après, au terme de la **guerre de la Conquête** et de la **guerre de Sept Ans**, le **Royaume-Uni** récupère les territoires terrestres. En **1763**, la France ne conservera que ses îles : **les Antilles et Saint-Pierre-et-Miquelon**. Aujourd'hui, la province de Québec est encore francophone et conserve un héritage historique français, contrairement au reste du continent.



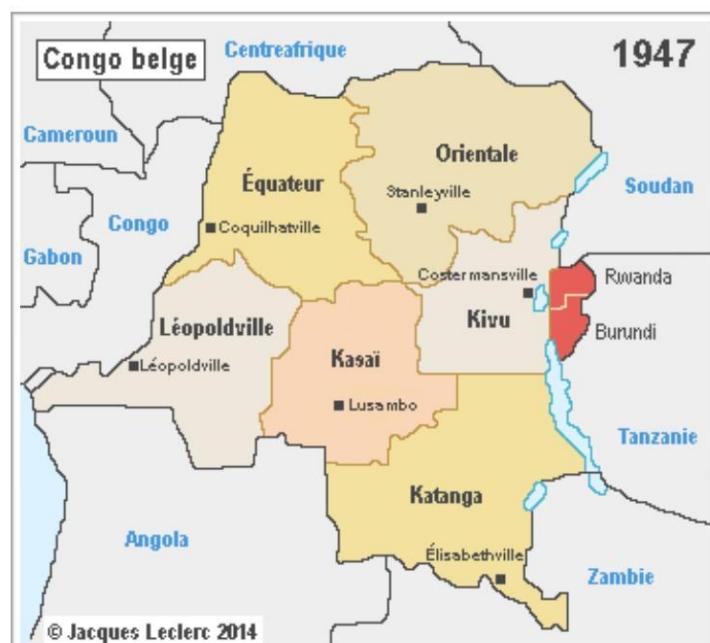
5. Les colonies belges d'Afrique :

La deuxième moitié du XIXe siècle marque le début de l'exploration interne de l'Afrique qui, jusque-là, n'était envahie qu'aux côtes. C'est dans ce contexte que le **roi belge Léopold II** charge l'explorateur **Stanley** d'exploiter le bassin du Congo et d'obtenir l'abandon des terres par les chefs africains de la zone.

Lors de la **conférence de Berlin**, l'Afrique est partagée et le roi réussit à acquérir le territoire **à titre personnel**. En 1885, il en devient officiellement le roi et le nomme « **État indépendant du Congo** ».

Néanmoins, n'ayant pas les ressources financières et humaines nécessaires pour exploiter les terres de ce nouvel État, Léopold II le confie à des sociétés commerciales. De 1892 à 1904, on assiste à une **exploitation outrancière des forêts** de caoutchouc souvent accompagnée d'une mise au **travail forcé de la population**. De nombreux **abus** sont également commis envers les autochtones : torture, esclavage, meurtres, maltraitance, etc.

Une **campagne anti-congolaise internationale** éclate en **1905** notamment à cause de l'affaire des **mains coupées** et fait prendre conscience de la gravité de la situation. Une grande majorité de politiques belges demandent alors la reprise de l'État par la Belgique, et souhaitent adopter un « **régime colonial modèle** ». En **1908**, le Congo est finalement rattaché à la **Belgique**. Après la Première Guerre mondiale, deux anciennes colonies allemandes deviennent également belges : le **Rwanda** et le **Burundi**.



TD n°8 : la fiction historique

- Définition, sous-genres, exemples.
- Recommandations :

Amine Maalouf, Assia Djebbar, Amira Ghénim, Yasmina Khadra, Kenizé Mourad, Pierre Lemaitre, Orhan Pamuk, David Diop, Khaled Hosseini, Leila Slimani, Marjan Kamali, Pearl Buck, Gaël Faye, Julia Malye, Yaa Gyasi, Elif Shafak, Toni Morrison, Laurent Gaudé, Isabel Allende, Umberto Eco, Jean Teulé, Matthias Enard, Naguib Mahfouz, Elsa Morante, Joyce Carol Oates, Gabriel García Marquez, Marguerite Yourcenar, Daphne Du Maurier, Franck Bouysse, John Boyne, Chimamanda Ngozi Adichie, Chinua Achebe, etc.

- Lecture et étude de texte : chapitre 23 de *Jacaranda* de Gaël Faye.

Références bibliographiques et sitographiques :

- *Bescherelle, Chronologie de l'Histoire de France, Des origines à nos jours*, Hatier, 2017.
- Bonifacio & Maréchal, *Histoire de France, Cours élémentaires et moyens*, Classiques Hachette, 1956.
- Henri del Pup & Robert Pince, *Les Encyclopes, Histoire du Monde*, Milan, 2014.
- <https://www.elysee.fr/>, consultée le 17/09/2024.
- Jacques Mathieu, *La Nouvelle-France, Les Français en Amérique du Nord XVIe-XVIIIe siècle*, Les Presses de l'université Laval, 2001.
- Jean-Claude Caron et Michel Vernus, *L'Europe au 19e siècle, Des nations aux nationalismes (1815-1914)*, Collection U, Armand Colin, 2019.
- Jean-Marie Tremblay, *Qu'est-ce qu'une nation ? d'Ernest Renan*, « Les classiques des sciences sociales », Bibliothèque électronique du Québec, 2010.
- Jaenen, Cornelius J., "Relations entre les Autochtones et les Français." *l'Encyclopédie Canadienne*. Historica Canada. Article publié octobre 03, 2007 ; Dernière modification août 17, 2015, consultée le : 20/09/2024.
- Kadri, Aïssa. « Histoire du système d'enseignement colonial en Algérie ». *La France et l'Algérie : leçons d'histoire*, édité par Frédéric Abécassis et al., ENS Éditions, 2007, <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.1268>, consultée le : 20/09/2024.
- kartable.fr
- « La colonisation du Congo », Archives de l'UC Louvain, URL : <https://clio2web.uclouvain.be>, consultée le : 20/09/2024.
- *Le Petit Larousse*, 2010.
- *Le Robert* en ligne.
- *Nathan Vacances 2014, de la 4e vers la 3e*, éditions Nathan, 2014.